

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VILLE DE THIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance 28 avril 2026

Date de la convocation : 23 avril 2026
Date de l'affichage : 23 avril 2026
Nombre de conseillers En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22 (dont 2 pouvoirs)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THIANT, sous la Présidence de Monsieur Jimmy LAURENT, Maire de la Commune.

Présents: Monsieur Jimmy Laurent, Madame Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Monsieur Jean-Michel HARBONNIER, Madame Pauline LEROY, Monsieur Philippe LEBRUN, Madame Nathalie SOURISSE, Monsieur Jean-Louis DANGLETERRE, Madame Laetitia BATAILLE, Monsieur Raphael BALBONA, Monsieur Frédéric MASCLET, Madame Emilie LEBRUN, Monsieur Pascal LION, Madame Sana DELROT, Monsieur Alain DUPONT, Madame Annie COLEAU, Monsieur Sébastien FRANCOIS, Madame Marie-Blanche LEDUC, Monsieur Laurent CORBIER, Madame Catherine BRABANT, Madame Lucie LUCI,

**Excusés : Madame Virginie LARIVE donne pouvoir à Monsieur Jimmy LAURENT
Monsieur Jean-Noël POTTIEZ donne pouvoir à Madame Lucie LUCI
Monsieur Philippe WAEKENS**

Secrétaire de séance : Madame Pauline LEROY

Objet : vote du budget primitif 2026 – budget principal

Document transmis par mail et dans les casiers des élus

Rapporteur : monsieur Jean-Michel HARBONNIER

Monsieur Jean-Michel HARBONNIER, Adjoint aux finances, rappelle que le budget principal est voté au chapitre, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Il donne lecture du budget principal 2026, qu'il commente en détaillant les points principaux. Il rappelle le point précédent relatif à la fongibilité des crédits.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026,
Vu l'avis de la commission finances en date du 08 avril 2026,
Vu la maquette budgétaire annexée,

Budget Primitif Principal - Exercice 2026 - Ville de Thiant

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 435 200,37 €	3 305 601,60 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
002 - Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	0,00 €	1 129 598,77 €
	4 435 200,37 €	4 435 200,37 €
Section d'investissement	2 122 124,75 €	968 220,37 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	116 004,37 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 269 908,75 €
	2 238 129,12 €	2 238 129,12 €
	6 673 329,49 €	6 673 329,49 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
 par 22 voix pour dont 2 pouvoirs, 0 voix contre, 0 abstention

DECIDE

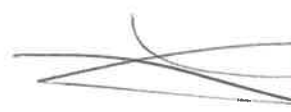

d'adopter le budget primitif de l'exercice 2026 en équilibre arrêté
 comme suit :

- section de fonctionnement : 4 435 200,37 €
- section d'investissement : 2 238 129,12 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Le Maire,

Jimmy LAURENT